

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 9

Artikel: Marc Christin
Autor: Christin, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 26 février 1916 : Marc Christin. — Une belle peur (Félix Braun). — La villie Brejù pé Lozena (Marc à Louis). — Chapeau bas, devant le drapeau ! Un veuf « façon ». — Un point, c'est tout. — Jean de Brogny (A suivre). — Aux frontières !

MARC CHRISTIN

Il n'est aucun de nos lecteurs, pensons-nous, qui n'ait lu *Frérot* de Prosper Meunier ou *La verte sirène*, du même auteur, ou encore *La capitaine Donnadieu* de Paul Neyret, les *Robinsons du Roc Pointu* de Paul Amiguet, *Les Evincés*, des *Histoires singulières* de F. Lemuel. *L'Histoire populaire du Pays de Vaud* par Alexandre Rochat et *Lausanne*, les *parrains de ses rues*, par un « Vieux Lausannois » ne doivent pas non plus leur être inconnus. Peut-être cependant quelques-uns ignorent-ils que ces ouvrages — et beaucoup d'autres — sont dus à la plume délicate d'un seul et même écrivain : Marc Christin.

Marc Christin est mort, sexagénaire, dimanche dernier, à l'asile de Cery. Pendant une quarantaine d'années, il ne cessa d'écrire. Les plus grands journaux de Paris et presque tous les périodiques de la Suisse romande, y compris le *Conteur vaudois*, où il publia nombre d'articles signés « Le père Grize », le comptèrent au nombre de leurs collaborateurs. C'était un fin lettré et un homme profondément malheureux. De même que le poète Villon, il passa en prison une grande partie de sa vie, et aussi dans les asiles d'aliénés. Une incurable monomanie le poussait à commettre des faux pour se procurer des livres ou de menues sommes d'argent.

Chose singulière, dès qu'il avait la plume en main, son déséquilibre mental s'évanouissait; aussi ses ouvrages se font-ils remarquer, non seulement par leur style élégant, mais encore par un esprit remarquablement posé et sain. On se fera une idée de son talent en lisant le morceau que nous extrayons de son beau livre, intitulé : *Lausanne, les parrains de ses rues*.

Les parrains de nos rues¹.

Un Anglais, excellent pédagogue et inspecteur scolaire, racontait volontiers l'anecdote que voici : « Je surpris un jour, disait-il, quelques enfants mélancoliques au milieu d'une leçon de grammaire, et, peiné de l'aspect morne et sombre des affaires, je lançai une question tout à fait étrangère à la leçon » : — « Petite fille, vous avez bien répondu, mais dites-moi ce que vous savez de l'amiral Nelson ? » — « Oh ! monsieur, répondit-elle immédiatement, nous n'avons fait encore que les substantifs et les adjectifs; nous ne sommes pas encore aux verbes ! »

Cela se passait dans le village même où l'on prétend que le grand amiral est né.

Ne pensez pas qu'en citant cette boutade — vraie, peut-être — je veuille indiquer que nos

écolières confondraient si ingénument le général de La Harpe, par exemple, avec un infinitif bizarre autant qu'inconnu. Non pas. Mais j'imagine que, malgré les commémorations et les centenaires, la vie de nos grands patriotes — hommes d'Etat ou de lettres, ou de sciences ou d'art — est fort peu familière aux petits... et... aux grands. On sait que le docteur Tissot fut un grand médecin, que William Haldimand mérite entre tous le nom de philanthrope, que Druey prend place au nombre de nos hommes d'Etat les plus éminents, que le doyen Curtat écrivit une chanson très populaire, que J.-J. Porchat était poète et Monnard historien... On sait cela à peu près, sans grande certitude et sans grande précision. J'en eus, l'autre jour, la preuve, par un de mes neveux, intelligent gamin de douze ans, qui m'interrogeait au sujet de l'avenue Secrétan... « Qui est ce M. Secrétan ? Est-il mort ? Qu'a-t-il fait ? Pourquoi a-t-on donné son nom à cette avenue ? » Et comme je lui esquissais en quelques mots la vie du grand philosophe, l'enfant ajouta dans un français légèrement fantaisiste : « Oh ! il y en a bien d'autres de noms, qu'on ne sait pas qui c'est, à ces rues de Lausanne ! »

Et il avait raison, ce gamin. Nous avons, dans notre ville, une trentaine de rues baptisées en l'honneur de personnalités célèbres, et bien peu d'entre nous pourraient, sur chacun de ces illustres, donner quelques renseignements exacts. Or, remarquez que, s'il est honorable pour la mémoire d'un homme de se perpétuer en s'unissant à l'existence même d'une cité, il le serait davantage encore si les habitants de cette cité — et même les étrangers de passage — connaissaient les événements et les œuvres qui ont motivé un tel hommage et le justifient. Le culte des grands hommes gît dans l'admiration de leurs actes plus que dans le simple souvenir d'un nom patronymique.

D'autre part, il ne faut pas imaginer que les passants, les voyageurs, les touristes, curieux de choses nouvelles et d'histoire, ne prendraient pas quelque plaisir à apprendre pourquoi telle avenue s'appelle Vulliemin et telle ruelle Jean Muret — si souvent confondu avec le landamann. — Un nom d'homme à l'angle d'une rue est toujours, pour le passant, un point d'interrogation, un petit mystère. Or si nous aimons les mystères, nous ne les aimons qu'à la condition de pouvoir les éclaircir quelque peu.

Suivent trente chapitres où l'auteur dit d'une façon charmante ce que furent les « parrains » de nos rues et ce qu'ils ont fait. Et voici sa conclusion :

... De ces trente chapitres une merveilleuse leçon de patriotisme se dégage, ainsi qu'une bannière flottant au-dessus de la cité. Ces Vaudois, dont le souvenir est rappelé par des rues plus ou moins considérables, ont tous, sans exception, travaillé au bien du pays; soit qu'ils aient combattu pour son indépendance; soit qu'ils aient coopéré à son développement intellectuel, commercial, industriel; soit qu'ils aient par leurs œuvres lointaines — tel Agassiz — jeté quelque gloire sur le canton et donné aux

nations étrangères une idée favorable de notre pays. Tous ont contribué par l'offrande de leurs talents, de leurs forces et de leurs biens au labeur d'émancipation progressive de la patrie vaudoise.

... Est-ce à dire que Lausanne ait ainsi payé ses dettes de reconnaissance et que sa comptabilité, en ce domaine, soit à jour ? Non pas. On peut même s'étonner de ne pas voir certains noms figurer sur le plan de notre ville. Ainsi, celui du landamann Pidou, qui fut proposé, naguère, pour une voie neuve du quartier de Cour, mais sans succès; or chacun sait, on doit savoir, que l'énergie et la dignité de ce magistrat modèle nous sauvèrent, en 1813, d'une restauration bernoise, dont le général autrichien Bubna, traversant Lausanne avec ses troupes, était officiellement chargé. Et Jean-Jacques Cart, le fougueux polémiste de la Révolution helvétique ? Et le landamann Muret ? Et le doyen, son père ? Pourquoi chercher Paris, Milan ou midi à quatorze heures quand les « parrains » sont à notre porte ?

Dans le domaine littéraire et artistique, il y aurait aussi quelques personnalités à mettre en évidence. Nos gloires sont peu nombreuses et peu bruyantes, mais ce n'est point là une raison d'en diminuer encore la quantité et d'en éteindre l'éclat. Abram Ruchat, l'historien de la réformation en Suisse; le doyen Bridel, à qui nous devons l'éveil d'une littérature romande, ne méritent-ils pas quelque honneur ? Et pourquoi oublierait-on cette Isabelle de Montolieu, qui fut, selon le mot d'un critique, une « écrivassière sentimentale » — à une époque où la « Société » lausannoise écrivassait d'ailleurs infiniment — mais dont les *Châteaux suisses* n'en ont pas moins attendri et amusé toute une génération, si ce n'est deux ? Et serait-ce trop désirer que de vouloir une rue de Gasparin ? L'auteur des *Horizons prochains* et de cette délicieuse *Bande du Jura* — pour ne citer que deux de ses ouvrages — celle que Sainte-Beuve appelait spirituellement « l'enfant terrible du protestantisme », la charitable fondatrice de *La Source*, n'aurait-elle pas quelque droit à un souvenir lausannois ? Enfin le beau nom d'Edouard Rod, dont notre pays doit être infiniment fier, a droit à une place d'honneur dans la ville où il fut étudiant.

D'autre part, serait-il présomptueux de penser aux beaux-arts ? Nous ne sommes point riches en ce domaine, c'est vrai. Mais le peintre de *Minerve et des Grâces* mérite, semble-t-il, une légère révérence. Les Genevois ont une rue Diday, une rue Pradier, une rue Calame, une rue Petitot; pourquoi n'aurions-nous pas une rue Charles Gleyre ? Faut-il que notre indifférence à l'égard des artistes confirme la boutade du philosophe Secrétan : « Lausanne est le berceau des arts... parce qu'ils y dorment ? » Nous avons le Musée Arlaud, qui n'est plus un musée, mais dont le nom rappelle le peintre modeste — et peut-être médiocre — auquel la ville doit la naissance de ces collections artistiques. Et c'est tout. On trouverait cependant d'autres in-

¹ Extrait de LAUSANNE, les *Parrains de ses rues*, par un vieux Lausannois, Renens, *Fleur de Lys, frères*, éditeurs, 1910.

dividualités à récompenser d'un beau labeur. David; Bocion, par exemple. Nos peintres, hélas ! sont si peu nombreux — parce qu'ils furent si peu encouragés — que Lausanne pourrait, sans modifier outre mesure son plan d'extension, leur offrir « un petit bout de rue, » ne fût-ce que par amour-propre et pour montrer qu'elle sut plus ou moins apprécier leurs efforts et leurs œuvres.

Il est facile, vous le voyez, de réunir une douzaine de noms méritant notre hommage ; et, peut-être, le choix en serait-il plus judicieux et plus intéressant que telles abstractions ou telles réminiscences, celles-ci demandant un commentaire parfois difficile, celle-là ne demandant rien, parce que leur banalité même les rend muettes.

UN VIEUX LAUSANNOIS (Marc Christin).

UNE BELLE PEUR

On se souvient qu'il y a deux semaines, un dimanche soir, toute la population était en émoi. Il y avait de quoi. Un zeppelin avait poussé l'audace jusqu'à venir survoler notre doux pays romand, peu tendre, il est vrai, aux charmes de la « Kultur ».

Le corsaire aérien avait stationné un moment sur Lausanne ; on avait vu ses feux avant et arrière, alternativement éteints et allumés ; des signaux, sans doute. Puis, il avait semblé poursuivre sa route du côté de Genève. Bien des citoyens ne dormirent que d'un œil, cette nuit-là.

D'incorrigibles sceptiques, de ces esprits forts qui ne veulent jamais se rendre à l'évidence, prétendaient qu'il n'y avait pas plus de zeppelin dans notre ciel que de requins dans le Léman ; que ce n'étaient que deux planètes, Jupiter et Vénus, opérant une conjonction prévue par les astronomes.

Les astronomes ! Et allez donc ! Des gens qui sous prétexte que le ciel est leur domaine se permettent d'ignorer tout des choses de la terre, et qui ont le don, agaçant, de faire voir les étoiles à leur prochain.

De simples mortels, gens rassis, gens de bons sens, voyant les choses comme elles sont et pour ce qu'elles sont, et qui avaient des jumelles, encore, assuraient pourtant que c'était bien un « zeppelin ». Si le temps avait été un peu plus clair, elles eussent pu fort bien indiquer, comme le disait un de nos confrères, le nombre des passagers de l'aéronef et l'âge de son commandant.

Que diable veulent faire contre cela, les astronomes et tous leurs grands équatoriaux !

Bref, zeppelin ou planète, l'incident a donné sujet à la ballade que voici, en vers de facture un peu libre, que veut bien nous adresser un de nos abonnés de Genève.

Ballade pour demander pardon aux étoiles.

Il en advint une bien bonne :
— Zeppelin !... cria-t-on, un soir,
De Saint-François à la Riponne ;
Et Lausanne sortit pour voir...
C'était, dans le firmament noir,
Vénus et Jupiter, sans voiles,
Qui passaient, beaux de nonchaloir !...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Pour Jupiter, noble personne,
C'était un vrai coup de boutoir ;
Il tient la foudre, il gronde, il tonne,
Mais jamais ne ferait pleuvoir
Le feu, la mort, le désespoir
Sur les berceaux et près des poèles,
Comme un zeppelin d'abattoir !...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Quant à Vénus, chère mignonne,
De la beauté, parfait miroir,
— Il faudra bien qu'on nous pardonne —
Ta lumière est un encensoir

Qui répand l'amour et l'espoir,
Et l'on te prenait pour un squele !
Nous étions fous, sans le savoir...
— Ah ! n'insultons pas les étoiles.

Envoi.

Amis, rentrons dans le devoir,
Sur cette erreur, tirons la toile,
Fermions le livre, à deux fermoirs,
Et n'insultons plus les étoiles.

FÉLIX BRAUN.

LA VILHIE BREDJU PÈ LOZENA

DEGANDO passà, vo z'é racontà quinta balla fita lài avai z'u pè Lozena, et que l'avant asseyi la pompa et fé la pararda dein la vela.

Du tsi no, on lài è ti z'u po vère cllia repre-seintachon, ... et la vilhie Bredjù lài ètà assebin avoué son panai à couvè.

Quand lè que fu arrevâie ào bet de la tser-ràire, quemet l'ètai de la part de gautse, ion dâi z'agent lài fâ dinse :

— Passez à droite.

La vilhie Bredjù ne savâi pas cein que cein voliâve à dere et ie repond dinse :

— Quemet dite-vo ?

L'agent làive on bocon la man po lài montrâ l'autra tserrière :

— Passez à droite ! que lài fâ oncora.

— Eh ! mon Dieu a-te possiblo, faut pas vo fotre ein colère. Vo z'îte quasu po mè bailli on coup de poeing ! Lài vè.

La vilhie Bredjù et son panai s'eimbantsant vè l'autra tserrière.

— Tè rondzâi, so desâi la vilhie, clli corps l'ètai po mè fière.

On boquetet pe levè sè tràove avoué la mère Crebllion, et lài raconte cein que lài ètai arrevâ :

— Peinsâ-vo vâi, que lài dit. Clli l'achomafou m'a bo et bin fotu on coup de poeing.

Ein a pas faliu mè à la mère Crebllion po racontâ à la Zabî que la vilhie Bredjù l'avâi ètai serguegna on tot fin et que l'avâi on brè tot plliein de molan. L'affère n'è pardieu pas restâie dinse : La Zabî l'a de que la vilhie Bredjù l'avâi ètà bo et bin piolounâie. Oun' autre fenna l'avâi vussa que lè z'agent lài chautavant dessus à pi djeint. Onn' autre : que lè boui lài ètant saillâf dau ventro. Onn' autre oncore : que sagnîve tant que la tserrière ètai rodzè tant qu'à la gâra. Oun' autre racontâve mimameint que l'avâi ètà èmièttâie quemet se on la voliâve bailli ài dzenelhie, et cètera, etcètera.

Mâ quand lo né fut quie et que tot lo velâdzo dèvesâve de clli malheu, cò è-te qu'on vâi rarrèvâ : La vilhie Bredjù et son panai à couvè, sein mè de mau qu'on èpâo on dzo de noce. L'a faliu lài redere tot cein que lè dzein l'avant racontâ su son compto et la vilhie fasâi :

— L'ant bin on boquetet fé dâi gros lau, mâ, fâ rein, pè clli Lozena lài a zu on momeint que pètâvo minço.

MARC A LOUIS.

CHAPEAU BAS, DEVANT LE DRAPEAU !

Nous autres, Romands, sommes d'aussi bons patriotes que nos Confédérés. Nous ne permettons à personne d'en douter. Mais, il faut avouer qu'il est certaines occasions, toutefois, où nous manquons sottement à d'élémentaires devoirs patriotiques. A quoi cela tient-il ? On ne le saurait dire, au juste. Si vous interrogez à droite ou à gauche, on vous répond, de l'air le plus innocent du monde : « On n'y a pas pensé » ou bien : « On n'a pas osé ; on se gênait ».

Ce n'est pas là une excuse acceptable. Il faut y penser ! Il faut oser ; il n'y a pas de gêne qui tienne ! Ainsi, par exemple, il faut penser à se découvrir au passage du drapeau de la patrie ; il faut l'oser aussi. Nous ne voulons pourtant

pas nous faire rappeler à cet élémentaire devoir patriotique, comme un gosse à qui l'on donne une leçon, méritée, de politesse : « Veux-tu bien ôter ton bonnet, petit malappris ! »

Ah ! sans doute, on pourra objecter que le drapeau suisse n'a plus, pour certains citoyens, peu démonstratifs, le prestige que toujours devrait avoir le symbole de la patrie. C'est peut-être bien parce qu'on en a toléré un usage abusif. Il ne serait assurément pas superflu qu'une décision officielle intervînt, pour interdire une bonne fois l'emploi du drapeau national comme attribut distinctif des hôtels, casinos, restaurants, crémeries, cafés, etc., à l'exception des jours de fête.

Dans notre beau pays, les couleurs de la patrie sont, en quelque sorte, un indicateur infailible pour le promeneur ou le touriste en quête de quelque lieu où il puisse trouver asile ou se restaurer. Ce n'est pas admissible. Que les hôtels, restaurants, crémeries, cafés, trouvent autre chose, ce qu'ils voudront, pour se signaler à l'attention de la clientèle, mais qu'ils n'empruntent plus, pour cela, le symbole de la patrie. Il a un autre rôle. Ne confondons pas.

Aussi souscrivons-nous pleinement aux lignes suivantes publiées, il y a quelque temps, par l'un de nos journaux.

« Notre drapeau suisse, comme tous les drapeaux, du reste, n'est pas un emblème ; c'est la chair et le sang de notre patrie, c'est la patrie elle-même.

» Voici la véritable notion du drapeau.

» Exagérons-nous en disant qu'elle est ignorée dans notre pays ?

» En Suisse, seulement, on peut voir défilier dans les rues le drapeau suisse sans que personne ne lève respectueusement son chapeau ; dans tous les autres pays du monde, chacun se découvre devant sa bannière nationale.

» Personne n'a le droit de commander au drapeau suisse.

» Pourquoi méconnaissions-nous si complètement nos devoirs envers notre drapeau, et, dans un cas récent, envers un drapeau étranger, sinon parce qu'on nous parle toujours de l'emblème, « L'auteur de l'attentat contre la bannière allemande croyait certainement aussi ne s'attaquer qu'à un emblème, alors qu'en fait son insulte s'est adressée à une nation entière dans son essence la plus parfaite.

» Extirpons donc du peuple suisse cette fausse idée de simple emblème et lorsque nous rencontrons le drapeau fédéral, découvrons-nous, c'est la patrie, c'est notre chair et notre sang ».

Un veuf « façon ».

De sa défunte femme, au prochain cimetière,
Marc avait précédé le pédestre convoi.
Retré dans sa maison, un obligé beau-frère
Lui dit : — Vous êtes las et malade, je crois,
Car d'un pareil chagrin un veuf devient malade.
— Moi, malade ?... moi, las ?... mon cher, n'en

[croyez rien :

Cette petite promenade
Au contraire, m'a fait grand bien.

Discretion forcée. — M.*** aurait tout à gagner à s'en aller consulter M. Petoud, professeur de calligraphie ; son écriture est absolument illisible.

Il adresse l'autre jour une carte postale à l'une de ses filles, qui habite Paris. Il la signe d'une initiale familière.

La concierge de la maison, en remettant la carte à la destinataire, lui fait :

— Mam'zelle, voici une carte de M'sieu vot' papa.

— Comment savez-vous que cette carte vient de mon père, elle n'est pas signée ?

— Oh ! pour ça, c'est sûr qu'elle est de lui ; c'sont les seules que j' puisse pas lire.